

**Pour ses actions vertueuses en matière d'achats responsables,
l'UGAP s'est vu décerner le label RFAR* pour la 5^e fois**



Soutien aux PME, promotion de l'innovation, participation au développement durable, levier du développement et de la cohésion des territoires... L'UGAP - la centrale d'achat public - s'engage pour une commande publique responsable. Début avril, l'établissement vient d'être labellisé "Relations fournisseurs et achats responsables" par la Médiation des Entreprises et le Conseil National des Achats, un nouveau cycle de 3 ans.



Remise du label RFAR le 01/04/25. De gauche à droite : Nicolas Mohr, DG Médiation des entreprises - Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises -, Stéphane Beauvais et Nathalie Vouillon, UGAP - et Jean-Luc Baras. Président du CNA.

Une commande publique répondant aux enjeux environnementaux et sociaux

Le renouvellement du label RFAR est une reconnaissance du travail réalisé par l'établissement depuis plus de 11 ans dans **sa stratégie d'achats responsables** pour accompagner la transition écologique et guider les acteurs publics dans tous les territoires. En effet, « *l'étendue de l'offre donne aux acheteurs publics les possibilités de mettre en œuvre leurs Spasers dont la très grande majorité comporte des actions en lien avec*

l'économie circulaire, le carbone, l'insertion, le soutien aux PME et à l'innovation... » précise Stéphane Beauvais, chef de Département Politiques Publiques et RSE à l'UGAP.

La stratégie « achats justes et responsables » de l'UGAP est solidement arrimée à la stratégie RSE 2025 qui affiche une ambition très claire de l'établissement d'aller encore plus en avant en matière d'achats responsables.

En 2024, **99 % des marchés de l'UGAP comportent une disposition environnementale et 69 % une disposition sociale**. L'établissement s'inscrit pleinement dans les objectifs du Plan national des achats durables 2025 et compte bien renforcer ses actions par sa contribution au développement des filières économiques notamment celles de l'économie circulaire.

Une relation fournisseurs durable équilibrée

« L'UGAP travaille au quotidien pour l'atteinte des objectifs de sa stratégie RSE 2025. Tant à travers des actions qui sont parfaitement pilotées comme les délais de paiement, qu'à travers des chantiers nouveaux comme le calcul des poids carbone des achats de chacun de nos clients. C'est une fierté de voir que plusieurs de nos pratiques ont été reconnues comme exemplaires telle la contribution au développement des territoires ou la mise en avant des productions françaises, explique Lionel Ferraris, directeur des Politiques publiques et pilotage de l'offre à l'UGAP. Cette labélisation met en lumière des éléments forts réalisés par l'établissement notamment l'intégration de l'économie circulaire dans l'intéressement des salariés ou le soutien aux PME ».

*Le label Relations fournisseurs et achats responsables (RFAR) vise à distinguer les entreprises françaises ayant fait la preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs, et engagées dans une politique d'achats responsables structurée (intégration de la norme ISO 20400 Achats responsables). Il est le premier label remis par les pouvoirs publics et attribué pour une période de trois ans. Le renouvellement du label pour la cinquième fois consécutive est une reconnaissance de l'engagement de l'UGAP, de la performance de l'organisation mise en place et de ses actions quotidiennes.

À propos de l'UGAP

Première centrale d'achat public en France, l'UGAP agit pour la commande publique. Elle accompagne depuis plus de 50 ans les acteurs publics à faire le choix de l'achat juste au service d'une économie compétitive et durable. L'établissement propose des solutions et des services performants accessibles directement par les collectivités territoriales, services de l'Etat, hôpitaux et secteur médico-social. Les procédures d'appel d'offres sont accomplies par les experts de l'UGAP qui assurent aussi l'ensemble de la relation commerciale, de la demande de devis à la livraison, en passant par la facturation et la gestion des éventuels litiges.

Acteur de mise en œuvre des politiques d'achat responsable, l'UGAP se distingue par son engagement RSE objectif et mesurable. Elle a établi une feuille de route jusqu'en 2025 pour continuer à progresser. Ainsi, 99,8% de ses marchés intègrent une disposition environnementale et 69,6% une disposition sociale. Près de 70% de ses fournisseurs* sont des PME et 96,9% des titulaires de marché sont implantés en France. Depuis 2013, la centrale d'achat public détient le label "Relations Fournisseurs et Achats Responsables".

En 2024, son activité globale s'est élevée à 6,88 milliards d'euros HT. En savoir plus : www.ugap.fr

**titulaires, sous-traitants, co-traitants, éditeurs de logiciels*